Envoyé en préfecture le 23/10/2023
Reçu en préfecture le 23/10/2023
Publié le 23/10/2023
ID : 038-200030658-20231016-2023_165-DE

Communauté de Communes du Trièves

Avignonet - Château Bernard – Châtel en Trièves - Chichilianne – Clelles – Cornillon en Trièves - Gresse en Vercors – Lalley – Lavars – Le Percy - Mens - Monestier de Clermont – Monestier du Percy – Prébois- Roissard - Saint Andéol – Saint Baudille et Pipet - Saint Guillaume – Saint Jean d'Hérans - Saint Martin de Clelles – Saint Martin de la Cluze - Saint Maurice en Trièves – Saint Michel les Portes - Saint Paul les Monestier – Sinard – Treffort - Tréminis
300 chemin Ferrier - 38650 MONESTIER DE CLERMONT
Tél. : 04.76.34.11.22 - Fax : 04.76.34.13.37 - Courriel : accueil@cdctrieves.fr

2023/165 JF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le 16 octobre, à 18 heures 30, le Conseil de Communauté dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à St Martin de Clelles, sous la présidence de Jérôme Fauconnier.
Membres en exercice : 41
Date de Convocation : 10 octobre 2023
Présents : Jérôme Fauconnier, Eric Vallier, Alain Roche, Fanny Lacroix, Marie-Pierre Drain, Alexandre Eyraud Griffet, Sabine Campredon, Pierre Suzzarini, Gilles Barbe, Françoise Streit, Claude Didier, Jean-Louis Goutel, Eric Furmanczak, Caroline Fiorucci, Uta Ihle, Robert Cuchet, Yannick Faure, Christophe Drure, Gilles Cléret, Alain Vidon, David Piccarretta, Eric Bernard, Hélène Rossi, Freddy Riotton, Patrick Martinello, Joël Zoppé, Béatrice Vial, Fabienne Croze, Pierrick Bonenefant, Anne-Marie Fitoussi.
Suppléants avec voix délibérative : Anne Deprez, Angeline Guillen, Marc Giraud
Suppléants sans voix délibérative : François Gaborit, Jocelyne Haut, Jean-Luc Granier
Pouvoirs : Jean-Marc Bellot à Jérôme Fauconnier, Aymeric Faivre à Eric Furmanczak, Véronique Méneghin Caprio à Caroline Fiorucci, Danielle Montagnon à Françoise Streit, Christian Roux à Fabienne Croze,
Votants : 38 Pour : 38

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION 2024 AUPRES DU DEPARTEMENT DE L'ISERE POUR LE FONTIONNEMENT DU POSTE EMALA SUD MENS/CLELLES ET DU POSTE EMALA NORD SECTEUR MONESTIER DE CLERMONT

La Communauté de communes du Trièves a la compétence vie scolaire et assure la gestion des deux postes EMALA qui couvrent le territoire :

1 poste EMALA Sud qui couvre les 9 écoles des secteurs de Mens et de Clelles,
1 poste EMALA Nord qui couvre les 10 écoles du secteur de Monestier de Clermont + les élèves de Miribel Lanchâtre et du Gua (école de Prélenfrey).

Il est proposé de solliciter le Département de l'Isère pour une aide au financement de ces deux postes d'un montant de 15 000 € dans le cadre du dossier 2024 « Aide aux projets jeunesse » à la Direction de l'Education « Jeunesse et Sport » (intitulé du projet : rompre l'isolement des élèves et des enseignants en milieu rural).

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **AUTORISE** le Président à solliciter le Département de l'Isère pour une aide au financement du poste EMALA Sud Mens/Clelles et du poste EMALA Nord secteur Monestier de Clermont à hauteur de 15 000 € dans le cadre du dossier 2024 « Aide aux projets jeunesse » à la Direction de l'Education « Jeunesse et Sport » (intitulé du projet : rompre l'isolement des élèves et des enseignants en milieu rural) et à signer tout document en rapport.

Fait à Saint Martin de Clelles, le 16 octobre 2023
Le Président
Jérôme FAUCONNIER

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 23/10/23 *et de sa publication le* 23/10/23